

Modèle de demande individuelle d'autorisation d'absence - congé pour formation syndicale
à déposer auprès du chef d'établissement au moins 30 jours avant le début du stage

Nom - Prénom :

Grade et Fonction :

Établissement :

À Madame la Rectrice / Monsieur le Recteur de
l'académie de, sous couvert de
M(1)

[date]

Conformément aux dispositions (2)

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale

et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé **les 6 et 7 novembre 2025** pour participer à un stage de formation syndicale.

Le stage se déroulera au Lycée Jean Zay, 10 Rue du Dr Blanche à Paris (75016).

Il est organisé par par l'Association pour la Création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie (l'ACIREPh) sous l'égide du SNES (Syndicat National des Enseignements de Second degré), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000, modifié par l'arrêté du 13 janvier 2009).

A Le

[Signature.]

(1) Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire : loi 84-16 ; non titulaire : loi 82-997)